



TSAE - AGENT LORRY AUTOMOTEUR (LAM) - FORMATION INITIALE

Au sens de l'arrêté du 7 mai 2015 relatif aux tâches essentielles pour la sécurité ferroviaire autres que la conduite de trains pris en application des articles 6 et 26 du décret n° 2006-1279 du 19 octobre 2006 modifié relatif à la sécurité des circulations ferroviaires et à l'interopérabilité du système ferroviaire.

OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques sont définis dans le livret technique des prestations « gestion opérationnelle des LAM » : IN08143. Ils sont les suivants :

À l'issue de la formation, en termes de connaissances, le participant sera capable de :

- Définir le rôle d'un agent LAM
- Assurer la mission d'agent LAM
- Posséder les compétences requises à l'habilitation risque électrique CO

PUBLIC CONCERNE - PREREQUIS

Personnes répondant aux critères d'aptitude psychologique et physique (exigences médicales et psychologiques définies par l'employeur conformément à l'arrêté du 13 juillet 2017).

Personnes possédant l'habilitation à la TES M en cours de validité.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthodes expositive, explicative, démonstrative et active
- Mise en situation sur le plateau technique
- Vidéoprojection.
- Un support participant sera remis à l'issue de la formation.+

PROGRAMME

• Définition du rôle d'un agent LAM

- Information sur la réglementation S9A1
- Le risque électrique CO
- Information sur le déroulement d'un chantier
- Définition d'un LAM
- Définition de l'agent LAM
- Habilitation et conditions d'exercice
- Agrès
- EPI
- Communications et interfaces

• Comment assurer la mission d'agent LAM

- Détail de la mission, connaître les conditions d'exercice de la mission d'agent LAM
- Connaître et utiliser les consignes nécessaires à l'exécution de la mission d'agent LAM
- Stationnement, mise en voie, mise hors voie du LAM,
- Gérer le LAM sur domaine fermé, déplacement et travaux
- Gestion des aléas, mesures d'urgence

ANIMATEURS

Formateurs d'entreprise dont le parcours professionnel a été validé par le centre de formation pour dispenser la formation à la TSAE Agent LAM.

SUIVI, EVALUATION & SANCTON

Le contrôle des connaissances est assuré par l'évaluation de niveau 2.

En cas de réussite à l'évaluation de niveau 2, délivrance d'une attestation de formation à la Tâche de sécurité autre qu'essentielle « agent lorry automoteur ».

AVERTISSEMENT

Prévoir des Équipements de Protection Individuelle adaptés.

DUREE	LIEU	CODIFICATION
3 jours - 21 heures	Site de Mézy Moulins (02) Site de Chelles (77) Site détaché du client	TSAE LAM - Prog - 001